

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Décision du 12 septembre 2012 portant composition du comité technique  
du centre ministériel de valorisation des ressources humaines**

NOR : DEVK1234749S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice des ressources humaines,  
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;  
Vu l'arrêté du 30 mars 2012 portant création et organisation d'un service à compétence nationale dénommé « centre ministériel de valorisation des ressources humaines » ;  
Vu l'arrêté du 6 avril 2012 modifiant l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comité technique au sein du ministère de l'écologie, du développement durable des transports et du logement ;  
Vu les résultats de la consultation des personnels des centres de valorisation des ressources humaines (CVRH) et du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP) du 28 juin 2012,

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés représentants de l'administration au sein du comité technique du centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH) :

M. Paul WEICK, directeur du CMVRH ou son représentant.

M. Jean-Marc ACREMANN, directeur du CVRH de Tours, ou son représentant.

**Article 2**

Il est pris acte du résultat de l'élection du 28 juin 2012 pour la désignation des représentants du personnel (titulaires et suppléants) au sein dudit comité :

**Membres titulaires**

Mme Nathalie HUSTE, CGT.  
Mme Nathalie ROUSSEL, CGT.  
Mme Corinne TESSIER, CGT.  
Mme Caroline DONNADIEU, FO.  
Mme Céline BARBE, FO.  
Mme Évelyne ROL, UNSA.  
M. Éric COULAUD, UNSA.  
Mme Marie-Christine DUVAL, UNSA.  
M. Nabil HILALI, UNSA.  
M. Jean-Pascal GUILLEMET, CFDT.

**Membres suppléants**

M. Guy PANISSE, CGT.  
M. Jean-Claude MOREAU, CGT.

M. Alain SERVANS, CGT.  
M. Éric MEHL, FO.  
Mme Sylvie LAVEDRINE, FO.  
Mme Anne DEBLIQUY, UNSA.  
M. Michel GAUME, UNSA.  
Mme Catherine MENDRAS, UNSA.  
M. Pascal MOUSSU, UNSA.  
M. Patrick OLLIVIER, CFTD.

### Article 3

Le directeur du CMVRH est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 12 septembre 2012.

*Le directeur du centre ministériel  
de valorisation des ressources humaines,*  
P. WEICK